PETITION POUR LES FAMILLES ROM
PRIVEES DE PRESTATIONS FAMILILES

Les prestations de la CAF ont été brutalement et injustement interrompues en juin 2009 pour des familles ROM en dépit de la circulaire de la direction nationale de la CAF qui précise que les droits acquis ne peuvent être remis en cause.

Ces familles vivent actuellement dans les pires conditions de précarité et risquent de ne plus pouvoir envoyer leurs enfants à l'école.

Nous demandons d'urgence le rétablissement des prestations de la CAF.

NOM	VILLE	SIGNATURE	NOM	VILLE	SIGNATURE